

Lettre modèle 1

Objet : Le segment de CBC/Radio-Canada a tourné en dérision un handicap, une correction s'impose

Madame / Monsieur [Nom du journaliste ou producteur],

Je vous écris au sujet d'un récent segment de CBC/Radio-Canada portant sur les politiques sans parfum. Plusieurs commentaires diffusés ont eu pour effet de ridiculiser les mesures d'accommodement nécessaires aux personnes vivant avec la sensibilité chimique multiple (SCM) — un handicap reconnu.

Turner en dérision les mesures sans parfum revient exactement au même que de se moquer d'un fauteuil roulant, d'une rampe d'accès, d'une canne blanche ou d'un chien-guide. Ce sont toutes des mesures d'accessibilité essentielles, protégées par la Loi canadienne sur les droits de la personne et la Loi canadienne sur l'accessibilité (2019).

CBC/Radio-Canada accepterait-elle qu'un segment fasse des blagues sur les fauteuils roulants?

Sur le fait qu'une rampe est « exagérée » ou « ridicule »?

De toute évidence, non. Les mesures sans parfum doivent recevoir le même respect.

Pour les personnes atteintes de SCM, les environnements sans parfum ne sont pas une préférence : ce sont des accommodements médicaux essentiels qui permettent d'accéder aux espaces publics sans tomber malades. Les commentaires diffusés dans le segment risquent d'alimenter la discrimination, les représailles et l'exclusion — des réalités que notre communauté vit déjà quotidiennement.

Je vous demande respectueusement de :

- Réviser le segment et considérer son impact sur les personnes handicapées
- Corriger ou retirer les éléments trompeurs
- Offrir une couverture exacte et inclusive des mesures d'accessibilité, dont les politiques sans parfum
- Inclure la voix de personnes vivant avec la SCM et d'experts en accessibilité

Un journalisme responsable peut prévenir le tort et améliorer la compréhension du public. J'espère sincèrement que CBC/Radio-Canada prendra la situation au sérieux.

Cordialement,

[Nom]

[Ville/Province]

Lettre modèle 2

Objet : Pour une couverture juste et inclusive de la SCM et des environnements sans parfum

Madame / Monsieur [Nom du journaliste ou producteur],

Je vous écris à propos d'un segment de CBC/Radio-Canada portant sur les politiques sans parfum. Bien que le sujet mérite discussion, certaines remarques ont eu pour effet de minimiser la sensibilité chimique multiple (SCM), un handicap reconnu et protégé au Canada par la **Loi canadienne sur les droits de la personne**.

Pour de nombreuses personnes atteintes de SCM, les environnements sans parfum ne sont pas un choix : ce sont des accommodements nécessaires pour accéder aux soins de santé, aux services publics et aux lieux de travail en toute sécurité. Lorsque ces mesures sont traitées de manière humoristique ou désinvolte, cela renforce les préjugés et les malentendus qui peuvent mener à de véritables préjudices.

En tant qu'institution fédérale, CBC/Radio-Canada a l'obligation, en vertu de la **Loi canadienne sur l'accessibilité (2019)**, de promouvoir l'accessibilité et l'inclusion. Une représentation exacte et respectueuse des accommodements liés au handicap fait partie de cette responsabilité.

Je vous encourage à envisager :

- Un segment de suivi avec des personnes vivant avec la SCM ou des experts en accessibilité
- Une présentation claire des raisons pour lesquelles les politiques sans parfum existent
- Une couverture qui traite ces accommodements avec le même respect que les mesures de mobilité ou toute autre mesure d'accessibilité

Merci de votre attention. Une meilleure compréhension profite à toute la société.

Cordialement,
[Nom]
[Ville/Province]